

Séance du 15 octobre 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 9 octobre 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, MM. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

A DONNE POUVOIR : Mme Chabaud-Nadin à M. Neys.

ABSENTE : Mme Belbaraka.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Castel présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **CULTURE ET PATRIMOINE** – Musée Bonnat-Helleu – Convention de partenariat pour l'organisation de la manifestation « Ingres et la musique » les 16 et 17 octobre 2015.

Le musée Bonnat-Helleu abrite une collection de plus de 100 œuvres du peintre Jean-Auguste-Dominique Ingres (1780-1867).

En partenariat avec la Société des Amis du Musée Bonnat-Helleu, l'Association des Amis de l'Orchestre Bayonne Côte-Basque et l'École d'Art de l'Agglomération Côte Basque-Adour, le musée souhaite valoriser la qualité de cet ensemble.

Il propose de faire découvrir au public la passion de J.A.D. Ingres pour la musique et de dévoiler les liens de l'artiste avec les compositeurs de son temps, à l'occasion d'une manifestation intitulée « Ingres et la musique ».

Dans ce cadre, une conférence, illustrée musicalement par le quatuor Arnaga, sera donnée dans une salle de l'École d'Art, le vendredi 16 octobre, par Monsieur Georges Vigne, conservateur en chef du patrimoine. Le samedi 17 octobre, sous la conduite de M. Vigne et de l'équipe scientifique du musée, quatre présentations d'œuvres de J.A.D. Ingres prolongeront cette soirée et permettront au public de découvrir les œuvres de l'artiste conservées à Bayonne.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat relative à l'organisation de cette manifestation.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.